

Zurich, novembre 2011

Banque nationale suisse
serviceBOP@snb.ch

Echanges de services de la Suisse et de la Principauté de Liechtenstein avec l'étranger Extension de l'enquête de la BNS (projet serviceBOP)

5^e circulaire destinée aux associations et aux entreprises – Documents d'enquête et enquête préliminaire dans la Principauté de Liechtenstein

Les données statistiques sur les échanges de services avec l'étranger comportent des lacunes. Aussi la Banque nationale suisse (BNS) étend-elle l'enquête menée dans ce domaine auprès des entreprises. Cette extension est mise en œuvre dans le cadre du projet serviceBOP (voir circulaires de décembre 2009, de février 2010, de novembre 2010, et de mai 2011).

Les documents nécessaires à la réalisation de l'enquête étendue sont désormais accessibles aux entreprises et aux autres personnes intéressées sur le site Internet de la BNS sous la forme de formules Excel¹. Ces documents seront utilisés pour la première fois à l'occasion de la collecte de données du premier trimestre 2012. L'enquête étendue sera également introduite dans la Principauté de Liechtenstein. Afin de déterminer les établissements qui seront tenus de fournir des données à l'avenir, une enquête préliminaire est menée dans la Principauté de Liechtenstein au quatrième trimestre 2011.

Documents d'enquête

Dans le cadre du projet serviceBOP², la Banque nationale étend l'enquête statistique effectuée en vue de dresser la balance des transactions courantes, qui est une composante de la balance suisse des paiements. L'extension concerne en premier lieu les échanges de

¹ www.snb.ch, Statistiques/Enquêtes/Documents d'enquête/Enquête en vue de dresser la balance des transactions courantes (serviceBOP, valable dès le 31 mars 2012)

² Vous trouverez de plus amples informations sur ce projet sous www.snb.ch, Statistiques/Projet Echanges de services (serviceBOP).

services transfrontaliers. Toutefois, l'enquête étendue comprendra également des opérations concernant le commerce de marchandises, les revenus de capitaux et les transferts.

L'enquête étendue sera introduite auprès des entreprises sises en Suisse au premier trimestre 2012. En mai 2011, la Banque nationale a informé les entreprises tenues de fournir des données sur l'obligation de participer à l'enquête et sur le contenu de l'enquête. Les entreprises peuvent d'ores et déjà accéder aux documents d'enquête Excel³. Ceux-ci sont disponibles à l'adresse [www.snb.ch, Statistiques/Enquêtes/Documents d'enquête/Enquête en vue de dresser la balance des transactions courantes \(serviceBOP, valable dès le 31 mars 2012\)](http://www.snb.ch, Statistiques/Enquêtes/Documents d'enquête/Enquête en vue de dresser la balance des transactions courantes (serviceBOP, valable dès le 31 mars 2012)_ainsi qu'à l'adresse www.snb.ch, Statistiques/Projet Echanges de services (serviceBOP).)_ainsi qu'à l'adresse [www.snb.ch, Statistiques/Projet Echanges de services \(serviceBOP\)](http://www.snb.ch, Statistiques/Projet Echanges de services (serviceBOP).).

Les données seront recueillies au moyen d'une **formule d'enquête générale** (*Release CAGX(1.0)*), qui inclura, outre les échanges de services transfrontaliers, d'autres opérations transfrontières. De plus, des enquêtes séparées seront réalisées dans trois branches afin de tenir compte des spécificités de celles-ci. Il s'agit des **banques** (*Release CABX(1.0)*), des **compagnies d'assurances** (*Release CAIX(1.0)*) et des **entreprises d'expédition et de logistique** (*Release CATX(1.0)*). Les données peuvent être transmises au format Excel ou XML⁴.

Les données doivent être remises à la Banque nationale dans un délai d'un mois à compter de la date de référence (dans le cas de l'enquête trimestrielle) afin qu'elles puissent être publiées en temps voulu.

Transmission des données

Un système de transmission des données en ligne offrant la sécurité requise sera mis à la disposition des entreprises à partir du mois de mars 2012 pour la fourniture des données à la Banque nationale. Les entreprises y accéderont au moyen de données d'accès individuelles. La formule Excel pourra être téléchargée sur Internet et être transmise à la Banque nationale grâce à une fonction de chargement une fois les données saisies. La confidentialité des données sera garantie à tout moment, que ce soit pendant leur transmission ou lors de leur traitement. Avant le début de l'enquête, toutes les entreprises tenues de fournir des données recevront par courrier des informations détaillées sur la procédure en ligne ainsi que l'adresse URL, leur nom d'utilisateur et leur mot de passe. Le système de transmission des données en ligne continuera à être progressivement adapté aux exigences des utilisateurs.

³ L'enquête annuelle sera réalisée pour la première fois en 2013 et portera sur toute l'année 2012. Les documents Excel de l'enquête annuelle ne sont pas encore disponibles. Leur contenu et leur structure seront identiques à ceux des formules de l'enquête trimestrielle; seule l'indication de la périodicité sera différente.

⁴ Vous trouverez de plus amples informations sous www.snb.ch, Statistiques/Enquêtes/Informations sur l'établissement des relevés.

Enquête préliminaire sur les échanges de services transfrontaliers dans la Principauté de Liechtenstein

Les entreprises sises dans la Principauté de Liechtenstein seront également concernées par l'extension de l'enquête. L'annexe à l'accord monétaire du 3 novembre 1998 entre la Confédération suisse et la Principauté de Liechtenstein en constitue le fondement juridique.

Afin de déterminer les entreprises de la Principauté de Liechtenstein qui seront tenues de fournir des données à l'avenir, la Banque nationale effectue une enquête préliminaire auprès d'environ 45 établissements au quatrième trimestre 2011. Celle-ci recensera le total des recettes tirées de la vente de services à l'étranger (exportations de services) ainsi que le total des dépenses résultant de l'achat de services à l'étranger (importations de services). Par ailleurs, des informations relatives aux principales catégories de services seront recueillies (part respective dans le total des exportations et des importations de services). Enfin, en ce qui concerne le commerce de transit, les recettes brutes issues des ventes de marchandises à l'étranger seront également recensées (cf. le document «Aperçu et exemples relatifs à l'enquête préliminaire» à l'adresse www.snb.ch, Statistiques/Projet Echanges de services (serviceBOP)). L'enquête préliminaire se rapporte à l'année civile 2010.

L'introduction définitive de l'enquête étendue sur les échanges de services avec l'étranger dans la Principauté de Liechtenstein est prévue pour 2013.

Ces informations sont également disponibles sous www.snb.ch, Statistiques/Projet Echange de services (serviceBOP).

Renseignements

E-mail serviceBOP@snb.ch

Rythme de publication

La circulaire «serviceBOP» paraît à intervalles irréguliers, mais au moins une fois par an. Il est possible de s'abonner gratuitement à l'édition électronique (cf. www.snb.ch, Statistiques/Projet Echanges de services (serviceBOP)).

Editeur

Banque nationale suisse
Statistique
CH-8022 Zurich
Tél. +41 44 631 31 11